




67, Avenue Chapelle-aux-Champs  
1200 **Bruxelles**

 02/770.06.22

Fax 02/770.03.48

 [info@ecolesingelijn.be](mailto:info@ecolesingelijn.be)

# LE PROJET ÉDUCATIF ET LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Septembre 2017

## Le projet éducatif

**« La règle la plus utile de toute l'éducation  
ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. »**

Jean-Jacques Rousseau

L'enfant est une personne unique, qui a sa place dans son milieu familial, scolaire et dans la société.

À l'école, l'élève est avant tout au centre de notre projet : nous l'accueillons là où il en est et tel qu'il est. Nous lui proposons de l'aider à grandir en apprenant à se construire le plus harmonieusement possible en tenant compte des différentes dimensions de sa personne.

Notre but est donc de l'amener à s'épanouir sur le plan affectif, social, intellectuel, cognitif, artistique et physique.

**Ces objectifs** se fondent sur **un choix de valeurs** que l'école vise à promouvoir à l'échelle de toute la société : le respect de l'individu en tant que personne, la coopération et la solidarité, la démocratie participative et la confiance en soi et en les autres.

*Ainsi, nos objectifs visent avant tout :*

- ✓ à permettre un épanouissement équilibré de l'enfant sur les plans intellectuel, social et physique
- ✓ à mettre en valeur sa personnalité dans le respect de lui-même et des autres
- ✓ à développer les stratégies d'apprentissage, sa créativité, son sens des initiatives, son esprit critique, son désir et son plaisir d'apprendre, son goût de la recherche et son imagination
- ✓ à l'encourager dans l'acquisition progressive de l'autonomie et du sens des responsabilités (vis-à-vis de lui-même, des autres, des plus jeunes)
- ✓ à faire découvrir et comprendre le monde qui l'entoure.
- ✓ à développer la confiance en soi et dans les autres.

Ces objectifs généraux sont servis par les objectifs plus spécifiques que se donne notre école.

*Ces objectifs visent :*

- à accompagner chaque enfant dans son processus d'apprentissage en partant de ce qu'il vit, observe, perçoit et... sait déjà ou ne sait pas encore ;
- à l'encourager à réfléchir, chercher, agir, tâtonner, se tromper ;
- à lui ouvrir les portes des arts.

L'école joue donc un rôle d'éveilleur et de passeur.

**Une pédagogie qui a du sens, qui permet à l'enfant de construire des liens et de s'approprier les savoirs, de s'exprimer et de s'ouvrir, c'est ce que nous mettons en place.**

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE

**« L'éducation ne consiste pas à gaver mais à donner faim. »**

*Michel Tardy*

*En rouge les modifications qui ont été apportées par rapport à la version 2016-2017.*

## **1. INTRODUCTION**

### a) Un peu d'histoire...

*(Extrait du programme de la fancy-fair du 04 mai 1996 – 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'école)*

Les « Cours Collectifs Singelijn », ancêtres de notre école, ont vu le jour dans le courant de l'année scolaire 1944-1945.

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, Madame Jacqueline Singelijn, leur fondatrice, avait été amenée à donner des cours privés à quelques enfants habitant le quartier proche du Cinquantenaire et que leurs parents hésitaient à faire circuler dans un Bruxelles « occupé ».

Le nombre d'élèves évoluant constamment, il devint nécessaire de trouver des locaux réservés exclusivement à l'enseignement. Le n° 49 de la rue des Aduatiques à Etterbeek fut ce premier « nid » sympathique et douillet, mais sans jardin, ce qui obligea les élèves de l'époque à prendre leurs temps de détente sur un terrain situé avenue de l'Armée. Les déplacements, eux seuls, couvraient la majeure partie du temps de ces récréations ! Le secrétariat, quant à lui, avait élu domicile dans la salle de bains de l'immeuble. Un grand panneau de bois, posé sur la baignoire, faisait office de bureau ! Les cuisines caves accueillèrent les quelques dîneurs de la maison (une trentaine maximum).

Dès sa création, cette école catholique libre, originale dans ses exigences pédagogiques et ses conceptions philosophiques, s'est voulue mixte et laïque, ce qui, à l'époque, était pour le moins « audacieux ».

Progressivement, le désir d'ouverture philosophique, cher à Madame Singelijn (devenue Madame Roex dans l'intervalle) aboutit à la création des cours de morale d'abord, de religion protestante ensuite, et enfin, de religion israélite.

À la rentrée de septembre 51, grande nouvelle : l'École Singelijn, école privée jusqu'à cette date, devenait une école « adoptable », bénéficiant des subsides de l'Éducation Nationale de l'époque.

Les termes successifs d'école adoptable, école adoptée puis école libre subventionnée relèvent du jargon administratif bien plus que d'une modification structurale dans l'organisation de l'enseignement.

Les locaux de la rue des Aduatiques avaient été abandonnés au profit d'immeubles plus spacieux, situés aux alentours immédiats du Square Léopold II (avenue de Tervuren ; rue du Collège Saint-Michel) et qui répondaient cette fois aux normes exigées par les pouvoirs publics pour obtenir leur intervention dans le fonctionnement de l'école. En 1967 enfin (les bâtiments loués étant voués à la démolition) Madame Roex-Singelijn, conseillée et aidée magistralement par ses conseils d'administration, décida de se lancer dans la grande aventure de la construction de nouveaux locaux, ceux-là même que nous occupons encore aujourd'hui.

b) Statut de l'école :

L'école Singelijn est une école fondamentale libre, subventionnée, non confessionnelle. Elle appartient à la FELSI, Fédération des Ecoles libres subventionnées indépendantes, réseau qui garantit à notre établissement son indépendance politique et philosophique.

Notre enseignement est basé sur les programmes agréés de la FELSI.  
Nous poursuivons les objectifs fixés par les Socles de compétences.  
Les enfants parcourent leur scolarité par année scolaire en groupes classes d'âges homogènes.

## 2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE

### *Une journée à l'école Singelijn*

#### ◇ À l'école maternelle

La journée est rythmée selon les besoins naturels et vitaux des enfants.  
Elle commence par l'accueil pendant lequel chaque enfant a le choix d'une activité dans laquelle il pourra faire le passage en douceur entre la maison et l'école. Cette activité permet la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes de l'école.

Vient ensuite la découverte des surprises, départ des activités concrètes de la journée.  
Les enfants participent par ailleurs à deux séances de psychomotricité par semaine sous la responsabilité d'un professeur spécialisé ainsi qu'à des séances de musique et de rythmique sous la responsabilité de leur enseignant.

En classe d'accueil et en première maternelle, une puéricultrice expérimentée apporte son précieux soutien et une période de repos/sieste y est organisée.  
En troisième maternelle, les enfants bénéficient de **deux heures de psychomotricité en néerlandais**.

#### ◇ À l'école primaire

La journée est rythmée par des activités de construction de savoirs et d'enseignement de matières : l'observation, la mesure, l'association dans le temps et dans l'espace (l'histoire et la géographie), l'éveil scientifique, le français et les mathématiques qui sont donnés par le titulaire de classe.  
Le néerlandais, l'éducation physique et le cours de citoyenneté sont assurés par des professeurs spécialisés. Ces différentes activités proposées sont le plus souvent initiées par un projet ou un thème qui émane de la réflexion des élèves et de l'adulte ce qui permet donc les liens entre différentes disciplines.  
La durée des activités peut varier selon l'exercice proposé, l'expérience en cours et la concentration des enfants.

A partir de la première primaire, les enfants bénéficient d'une heure/semaine de jeu d'échecs donné par un enseignant spécialisé.

De la première à la sixième primaire, les enfants bénéficient d'un cours d'arts plastiques une fois/semaine en ½ groupe. Ce cours est placé sous la responsabilité d'enseignants spécialisés.

### **3. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE**

#### **a) Introduction**

L'enfant est une personne dans l'école :

« Les adultes m'écoutent et tiennent compte de ce que je dis. Ma parole, ma réflexion, ont de la valeur et une influence sur ma réalité scolaire ».

#### **b) Pédagogie et développement intellectuel, physique, artistique Cours généraux – Cours spécifiques**

##### ◇ **À l'école maternelle**

###### - Les surprises en maternelle

Dans son environnement proche, l'enfant trouve, observe, s'intéresse à des objets qui éveillent sa curiosité. Partager ces découvertes avec sa classe (objet, plante, animal...) permet de faire le lien entre la vie familiale et la vie scolaire. Souvent, il souhaite dialoguer à ce propos avec ses pairs.

L'interaction sociale favorise ainsi l'auto-construction des connaissances. La découverte en classe de la surprise, généralement cachée dans un sac en tissu ou emballée, sollicite toutes les démarches perceptives et sensorielles de chaque enfant. Il observe, il palpe, il hume, il goûte, il soupèse et pose des questions. L'intérêt suscité par la découverte, par l'échange avec les autres permet aux enfants de devenir acteurs de la construction de leur savoir, de l'élaboration d'expérimentations, de projets, d'activités cognitives variées et de réalisations diverses, en particulier d'expression concrète.

Cette activité pédagogique constitue donc les prémisses aux cours principaux à l'école primaire tels que l'observation/sciences, les mathématiques, le français.

###### - La psychomotricité

La séance de psychomotricité offre à chaque enfant un cadre agréable et attrayant, visant à l'éveiller et à susciter sa curiosité, son envie spontanée d'expérimenter. Elle s'appuie sur le jeu initié par l'enfant et sur le mouvement créé par le plaisir que ce jeu lui procure. L'enseignant offre à l'enfant un moment où il peut vivre librement, se construire et (se) découvrir dans un endroit aménagé et sécurisé.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue ».

###### - L'apprentissage du néerlandais

L'apprentissage d'une langue doit avant tout être un plaisir.

Il s'agit d'abord d'une découverte, ensuite seulement d'un apprentissage.

L'enfant étant un explorateur-né, il sera curieux de « faire sa connaissance » !

Par conséquent, il est important qu'il « goûte » avec bonheur à cette nouvelle langue, qu'il l'aborde avec plaisir !

En 3<sup>ème</sup> maternelle, l'enfant partira à la découverte du néerlandais à raison **de deux fois par semaine** durant le cours de psychomotricité. L'approche est exclusivement ludique, orale et auditive : saynètes, rondes et chansons.

## ◇ À l'école primaire

### Éveil

#### ✓ Éveil scientifique, éducation par la technologie :

De l'entrée dans l'enseignement fondamental à la fin de la 2<sup>e</sup> primaire, l'enfant va à la découverte de lui-même et du monde qui l'entoure. Il observe, manipule, compare, tâtonne, construit...

La manifestation de la vie et les phénomènes naturels constituent l'essentiel du programme à ce niveau.

De la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année primaire, ce travail se poursuit et s'approfondit dans plusieurs domaines : les êtres vivants, l'énergie, la matière...

L'idée est de placer l'enfant dans une situation où il est conduit à observer, à s'interroger, à émettre des hypothèses, à manipuler, à expérimenter, à effectuer des mesures, interpréter des résultats... en un mot à adopter une démarche scientifique rigoureuse.

L'éveil scientifique et l'éducation par la technologie se basent sur une conception constructiviste (construction progressive des connaissances) et impliquent une démarche de cohérence qui privilégie la recherche de sens et qui permettent de créer des liens interdisciplinaires tels que l'utilisation de la langue, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques.

La démarche scientifique se déroule en plusieurs étapes :

1. Le choix d'une situation de départ,
2. La formulation du questionnement des élèves,
3. L'élaboration d'hypothèses et la conception de l'investigation,
4. L'investigation conduite par les élèves,
5. L'acquisition et la structuration des connaissances.

#### ✓ Éveil historique et géographique

Jusqu'à 8 ans, l'enfant élargit sa perception de l'espace, du temps et de l'environnement qui lui sont familiers. Il apprend à s'y repérer en prenant appui sur des situations qui lui sont proches.

De 8 ans à 12 ans, il passe progressivement de l'espace et du temps « vécus » à l'espace et au temps « perçus ». Il le fait à partir de son environnement et des événements de sa vie quotidienne qu'il compare à d'autres milieux de vie et à d'autres événements de l'histoire de la société.

L'enfant continue à se fixer et à se donner des repères historiques et géographiques en consolidant ce qu'il a commencé à acquérir grâce à des activités concrètes (visites, recherches, objets historiques, patrimoine local, ...).

L'histoire et la géographie doivent donc permettre à l'enfant :

- d'explorer le monde qui l'entoure en attirant son attention sur les notions de cause et de conséquence
- de comprendre les interactions de l'homme et son environnement, et réciproquement
- de s'ouvrir à d'autres cultures et d'autres valeurs.

L'espace et le temps se découvrent par l'observation en privilégiant chaque fois que c'est possible, l'expérimentation sur le terrain.

## **Mathématiques**

La formation mathématique s'élabore au départ d'objets, de situations vécues et observées dans le réel, de questions à propos de faits mathématiques. Le cours de mathématiques ne se limite pas à transmettre des connaissances.

À l'école fondamentale, solliciter l'imagination, susciter la réflexion et développer l'esprit critique à propos de ces observations, conduisent l'élève à comprendre et à agir sur son environnement.

C'est par la résolution de problèmes que l'élève développe des aptitudes mathématiques, acquiert des connaissances profondes et se forge une personnalité confiante et active.

Les compétences relatives à la maîtrise des mathématiques s'exercent dans quatre grands domaines :

- les nombres
- les solides et figures
- les grandeurs
- le traitement des données.

## **Français**

Travailler et s'appropriier la langue française, c'est travailler à acquérir le langage de référence de tout apprentissage, c'est développer l'aptitude et le plaisir à communiquer, c'est accéder à la culture.

Les compétences relatives à la maîtrise du français s'exercent dans trois domaines :

- savoir lire
- savoir parler/écouter
- savoir écrire.

## **Le cours de citoyenneté**

Seul un cours de citoyenneté est dispensé aux élèves. Il s'intègre dans les activités de classe. Il est pris en charge par un maître spécial. Le programme de ce cours vous sera communiqué chaque année.

Voici quelques approches dans les différentes années :

- 1<sup>ère</sup> primaire : règles de sécurité, les sentiments, les droits de l'enfant
- 2<sup>ème</sup> primaire : mes sentiments, les règles de vie en groupe
- 3<sup>ème</sup> primaire : l'amitié, les valeurs, les normes, les fêtes religieuses
- 4<sup>ème</sup> primaire : moi, c'est quoi ?, la mythologie grecque, les sans-papiers
- 5<sup>ème</sup> primaire : formation des élèves médiateurs, les droits de la femme,

- les personnes démunies
- 6<sup>ème</sup> primaire : visite de lieux de culte, Anne Franck, Amnesty International

### **L'apprentissage du néerlandais**

Dès la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> primaires, chaque classe dispose de deux heures d'immersion en néerlandais durant les cours de gymnastique et de psychomotricité. Ces cours sont donnés par une enseignante néerlandophone.

En 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires, les enfants bénéficient de 3 périodes par semaine, dont une période en demi-classe. Ils passent à l'écrit. Le professeur communique en néerlandais en construisant des phrases complètes tout en conservant un langage simple.

En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires, le néerlandais passe à 4 périodes de 50 minutes par semaine, dont une en demi-classe.

Dès lors, l'enfant aura le bénéfice d'entendre et de pratiquer le néerlandais de manière régulière.

### **Jeu d'échecs**

Dès la première primaire, les élèves bénéficient d'une période/semaine de jeu d'échecs, donnée par un maître spécial.

### **L'éducation physique**

Regroupant une période de gymnastique, une période de sport et une séance de natation une semaine sur deux (40 minutes dans l'eau), l'éducation physique à l'école primaire fait suite à la psychomotricité de l'école maternelle.

En 5<sup>e</sup> primaire, les enfants découvrent différentes disciplines sportives (athlétisme, tennis de table, patinoire, tennis et squash) une semaine sur deux.

Ce cours vise à développer l'enfant dans sa globalité physique, psychologique, morale, sociale, relationnelle et intellectuelle. L'enfant sera mis face à de multiples situations suscitant adaptation, apprentissage, sens de l'effort, entraînement, fair-play, volonté individuelle et collective, respect des différences et prise de conscience de sa valeur par rapport à lui-même et aux autres.

Ces qualités initiées et développées ont pour objectif d'amener l'enfant à se réaliser progressivement.

### **L'expression artistique**

L'enfant est par nature créateur. Être reconnu dans cette activité créatrice est un besoin vital et indispensable pour la construction de soi.

Il est nécessaire d'envisager l'expression artistique comme une manière d'être et un moteur à toutes les disciplines. Ces cours visent à :

- faire découvrir à l'enfant d'autres aptitudes que celles liées aux connaissances et aux savoirs; la créativité se travaille et ses manifestations les plus naturelles



sont les arts plastiques, l'expression musicale et verbale

- comprendre comment on voit, on perçoit les choses ; dessiner, c'est comprendre le monde en passant par un questionnement qui ne peut partir que de soi-même
- s'ouvrir aux différents horizons musicaux, découvrir et pratiquer les différents rythmes, chanter et vivre toute forme de musique.

Une période par semaine, les élèves de la première à la sixième primaire ont un cours d'art en ½ groupe pris en charge par des enseignants spécialisés.

### **Les ateliers**

Un après-midi par semaine, des ateliers sont organisés par petits groupes au sein des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires et 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Ce fonctionnement permet une socialisation plus grande : échanges, rencontres entre enfants de classes différentes et d'âges différents et autres adultes référents. Ces ateliers apportent à chaque enfant l'occasion d'exprimer ou d'acquérir des aptitudes manuelles, de développer sa créativité, de valoriser son talent créatif, de découvrir de nouvelles techniques et de se dépenser physiquement.

### ***c) Sorties, visites, excursions***

Sortir, explorer, découvrir fait partie de notre Projet d'établissement puisque l'école ne se conçoit pas dans un milieu fermé sur lui-même.

Ces sorties s'inscrivent dans un projet de classe et sont en relation étroite avec les projets des enfants.

Il arrive que l'on fasse appel à des visiteurs extérieurs qui nous proposent leur vécu.

Régulièrement, des sorties ou des animations internes à caractère culturel sont organisées au cours de l'année : théâtre, concerts, cinéma, expositions.

### ***d) Les classes de découverte ou l'école en dehors de ses murs***

À partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle et jusqu'à la sixième primaire, les élèves partent en voyage à la découverte d'un autre environnement. Les objectifs poursuivis sont d'observer, d'expérimenter in situ un autre environnement, des traces du passé... ce qui permet à chaque enfant d'intégrer des notions, des connaissances, des souvenirs qu'il ne peut s'approprier que parce qu'il les a vécus.

De plus, la vie en groupe requiert tolérance et esprit d'équipe ainsi que le respect des règles établies

au quotidien. Elle développe la gestion de sa propre personne et de ses effets personnels.

La prise de distance avec le milieu familial et avec la vie scolaire offre toutes les occasions d'apprendre

avec d'autres personnes et dans un autre contexte, d'améliorer son autonomie et de développer la confiance en soi.

- À partir de la 3<sup>ème</sup> **maternelle**, ils partent trois jours (deux nuits)
- **En 1<sup>ère</sup> primaire**, ils partent quatre jours (trois nuits)
- **En 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> primaires**, ils partent une semaine
- **En 6<sup>ème</sup> primaire**, ils partent 12 jours en classes de neige

## **4. PÉDAGOGIE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFECTIF**

- **Le règlement de l'école**

Élaboré en partenariat entre les élèves et les adultes de l'école, le règlement de l'école est un document spécifique à notre établissement.

Chacun des partenaires s'engage à respecter ces règles pour améliorer la qualité des relations dans l'école.

- **L'intégration**

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence sont depuis de nombreuses années une des priorités de l'école. Pour atteindre cet objectif, elle s'implique activement dans des projets spécifiques d'intégration d'enfants en situation d'handicap et plus particulièrement des enfants sourds et malentendants.

Chaque situation nécessite l'élaboration d'aménagements particuliers (interprètes, aide, ...) et des adaptations pédagogiques qui en découlent.

Un projet individualisé est élaboré pour permettre à un enfant en difficulté de franchir une étape d'apprentissage, de vaincre le « sentiment d'échec » et de progresser à nouveau.

Au-delà du projet d'accueil d'enfants en situation d'handicap, nous considérons que chaque enfant peut présenter des spécificités au niveau intellectuel, social, affectif et comportemental. Ces spécificités doivent donc être prises en compte car elles peuvent, elles aussi, nécessiter une attention particulière et un encadrement adapté en fonction de la situation.

- **Le conseil de classe**

C'est ici que l'enfant rencontre véritablement la démocratie et qu'il en fait l'usage concret. La structure est mise en place par l'adulte mais utilisée et améliorée par les enfants.

Un conseil de classe est organisé toutes les semaines dans chaque classe. L'enfant s'y exprime, évoque son vécu, ses envies et ses idées, ses difficultés dans sa vie au sein de la classe et de l'école.

Le groupe discute, échange, « négocie ».

Le/la titulaire donne un cadre à la discussion.

Grâce à la prise de conscience des expériences sociales positives et négatives, il apprend la gestion de la vie de groupe, de ses difficultés voire de ses conflits.

- **Le conseil d'école**

Il a les mêmes objectifs généraux que le conseil de classe. Il se confronte, ici, aux questions de vie sociale à un niveau « supérieur » puisque c'est la réalité sociale de toute l'école qui est concernée.

En fonction des sujets abordés, les règles de la vie de l'école peuvent y être rappelées, des propositions de nouvelles règles peuvent y être proposées.

- **Les élections**

Deux fois/an les élèves de la 3<sup>e</sup> maternelle à la sixième primaire prennent part à des élections mises sur pied par les élèves de sixième primaire dans le but d'élire des coordinateurs et des commissaires jeux parmi leur classe. Le rôle de ces derniers sera d'organiser des activités pour les plus jeunes durant les récréations.

## 5. PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Évaluer

- ne consiste pas uniquement à noter, à mesurer un résultat.
- est une démarche plus globale qui vise à prendre des informations pour pouvoir agir en conséquence.
- est un acte professionnel de l'enseignant qui s'effectue à plusieurs moments dans l'apprentissage des élèves.

### - L'évaluation diagnostique

L'enseignant cherche à savoir où se situe l'enfant par rapport à la nouvelle notion abordée. C'est une évaluation qui se passe le plus régulièrement possible au début des apprentissages et qui permet la mise en place de réponses appropriées. C'est l'étape souvent appelée l'émergence des représentations.

### - L'évaluation formative

Intervient dans le cours d'un apprentissage et permet de situer la progression de l'élève par rapport à un objectif donné. Ce type d'évaluation consiste à recueillir les informations tout au long de la phase d'apprentissage, l'objectif étant d'obtenir une rétroaction sur l'élève pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies et les difficultés qu'il rencontre.

Plus généralement, on parlera de différenciation des réponses pédagogiques aux difficultés repérées chez les élèves, dans les exercices d'entraînement, d'approfondissement, ... A ce moment de l'apprentissage, la notation (mesure de la performance) n'est pas nécessaire.

### - L'évaluation sommative

Se pratique au terme d'un apprentissage et a pour but de vérifier si les objectifs ont été atteints par les élèves. Son analyse entraîne la mise en œuvre de stratégies de remédiation et de dépassement.

### - L'évaluation certificative

Il n'en n'existe qu'une en fin de 6<sup>ème</sup> primaire : l'épreuve externe certificative de la Communauté française suite à laquelle le C.E.B (certificat d'étude de base) est délivré.

## 6. PÉDAGOGIE, DIFFÉRENCIATION ET REMÉDIATION

L'évaluation est donc continue et se base sur les acquisitions de l'enfant, ses progrès et son attitude face au travail.

### • Rapport

Il s'adresse à l'enfant et à ses parents et souligne ses progrès, insiste sur un élément particulier, parfois sur une difficulté rencontrée.

### En primaire

L'enfant reçoit périodiquement un rapport, carnet de vie à l'école dont la fréquence varie selon l'âge.

Les commentaires sont toujours privilégiés, ce qui permet les nuances et les éclaircissements.

### En maternelle

L'enfant reçoit un rapport en fin d'année, reprenant de manière précise son évolution au niveau physique, social et intellectuel.

- **Contact enseignants/parents**

#### **En maternelle et en primaire.**

Deux fois par an (trois fois en 1<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> primaire), des contacts entre professeurs et parents sont organisés afin de faire le point sur les apprentissages des enfants et d'envisager de façon personnelle le suivi et l'orientation possibles. Si des difficultés plus spécifiques sont décelées, des réunions plus régulières peuvent être organisées, avec ou sans l'enfant et si besoin est, avec la direction. En cas de nécessité pédagogique, l'équipe oriente les parents vers une aide extérieure appropriée.

- **Différenciation et remédiation**

En ce qui concerne les différentes possibilités de différenciation, une spécificité de l'école Singelijn consiste à proposer à toutes les années des moments qui sont réservés à des travaux de demi-classes où une individualisation mieux ciblée est possible.

- **L'année complémentaire**

Lorsqu'un enfant n'est pas parvenu à acquérir le minimum requis, l'équipe pédagogique peut proposer une année complémentaire qui ne peut être assimilée à un simple redoublement. Celle-ci situe l'enfant dans ses difficultés et ses lacunes afin d'établir pour lui un programme plus personnalisé avec l'aide des enseignants de la classe d'adaptation.

## **7. L'ÉCOLE ET SES INTERVENANTS**

### **a) L'élève**

L'élève se situe au centre du projet, il est acteur comme les adultes de sa vie à l'école.

Au-delà des apprentissages purement scolaires, il y apprend à se développer, et à se connaître sur un plan individuel et social. Il doit donc apprendre à apprendre par les expériences intellectuelles, cognitives, sociales et en se confrontant aux règles de vie établies à l'école.

### **b) L'équipe pédagogique**

Les titulaires de l'école maternelle et primaire travaillent en collaboration avec des professeurs d'adaptation.

Ces enseignants, déchargés de classe, assurent une approche différenciée des apprentissages en classe ou par petits groupes d'élèves.

### **c) Les parents**

C'est lors des réunions collectives de parents, en début d'année, que ceux-ci prennent connaissance des spécificités de la pédagogie de l'école et du rôle positif qu'ils peuvent jouer auprès de leurs enfants dans la même optique que celle de l'école.

L'Association de parents ou le Conseil de Participation permet, avec le soutien de la direction, de s'adresser facilement à un petit nombre de représentants de parents. Ces groupes constituent alors un relais vers l'ensemble des parents de l'école.

Une association de parents, c'est également un groupe moteur d'initiatives récréatives ou lucratives, de projets divers afin que l'école soit aussi un espace social et solidaire. Tout projet sera proposé à la direction et à l'équipe enseignante.

La vie associative qui « gravite » autour de l'école (Comité des Fêtes, Association de parents, Conseil de participation) offre aux parents qui le souhaitent divers modes d'implication dans la scolarité de leurs enfants. Pour les parents d'origine étrangère, elle peut constituer un point d'ancrage dans une nouvelle ville, un nouveau pays, une autre culture.

Woluwé-St-Lambert, septembre 2017.

*Ce document a été élaboré par l'ensemble de l'équipe éducative de l'école et approuvé par le Conseil de participation. Ce projet représente le contrat liant les familles à l'école. En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son Projet d'établissement.*

N.B.

*Les moyens mis en œuvre dans ce Projet pédagogique respectent l'Article 6 du Décret Mission*